

PRISMAFLEX INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 2.720.980 €
Siège social à Haute Rivoire (69610), 309 Route de LYON CS 50001, Lieudit la Boury
345 166 425 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025

AUTORISATIONS FINANCIERES ET DELEGATIONS DE COMPETENCE

En application de la recommandation AMF 2012-05 actualisée, nous vous présentons ci-dessous les autorisations financières et les délégations de compétences :

- en vigueur à ce jour ;
- et les autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 septembre 2025.

Autorisations financières et délégations de compétence en vigueur :

ASSEMBLEE	DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE	EXPIRATION
27.09.2024 (7 ^{ème} résolution)	Autorisation au Conseil d'administration aux fins de réduire le capital social	29.03.2026 (18 mois)
29.09.2023 (9 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières ou titres financiers avec maintien DPS	29.11.2025 (26 mois)
29.09.2023 (10 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre, par des offres au public, avec suppression du DPS, des actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créances	29.11.2025 (26 mois)

29.09.2023 (11 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre, par placement privé, avec suppression du DPS, des actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créances	29.11.2025 (26 mois)
29.09.2023 (12 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	29.11.2025 (26 mois)
29.09.2023 (13 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires.	29.11.2025 (26 mois)
29.09.2023 (15 ^{ème} résolution)	Plafond global des augmentations de capital : 1.500.000 € de valeur nominal	Idem
27.09.2024 (8 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et du Groupe	29.11.2027 (38 mois)

Autorisations financières et délégations dont le renouvellement est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 septembre 2025 (Voir Exposé des motifs et Texte des projets de résolutions) :

ASSEMBLEE du 30.09.2025	NATURE DES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS	EXPIRATION
8 ^{ème} résolution	Autorisation au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la société	30.03.2027 (18 mois)
9 ^{ème} résolution	Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social	30.03.2027 (18 mois)
10 ^{ème} résolution	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	30.11.2027 (26 mois)

11 ^{ème} résolution	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre, par des offres au public, avec suppression du DPS, des actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créances	30.11.2027 (26 mois)
12 ^{ème} résolution	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre, par placement privé, avec suppression du DPS, des actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créances	30.11.2027 (26 mois)
13 ^{ème} résolution	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	30.11.2027 (26 mois)
14 ^{ème} résolution	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires.	30.11.2027 (26 mois)
15 ^{ème} résolution	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents à un PEE (L. 225-129-6, alinéa 1)	30.11.2027 (26 mois)
16 ^{ème} résolution	Plafond global des augmentations de capital : 1.500.000 € de valeur nominal	Idem